



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/44/394  
14 juillet 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL

Quarante-quatrième session  
Point 86 de la liste préliminaire\*

PROTECTION DU CLIMAT MONDIAL POUR LES GENERATIONS  
PRESENTES ET FUTURES

Lettre datée du 14 juillet 1989, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Costa Rica auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

Conformément aux instructions précises de M. Oscar Arias Sánchez, Président du Costa Rica, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint la lettre qu'il a adressée le 10 juillet 1989 au Président des Etats-Unis d'Amérique, M. George Bush, ainsi qu'aux autres chefs d'Etat ou de Gouvernement des sept pays les plus industrialisés qui se réunissent aujourd'hui à Paris, concernant les problèmes relatifs à l'environnement qui préoccupent le monde contemporain (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 86 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Carlos José GUTIERREZ

\* A/44/50/Rev.1.

ANNEXE

Lettre datée du 10 juillet 1989, adressée au Président des  
Etats-Unis d'Amérique par le Président du Costa Rica

Au nom du peuple et du Gouvernement costa-riciens, je suis heureux d'avoir l'occasion de vous féliciter pour la clairvoyance et la détermination dont vous avez fait preuve en donnant la priorité, dans votre programme, aux problèmes relatifs à l'environnement, en ce moment critique de l'histoire de l'humanité.

Il y a deux ans, les dirigeants des nations du Groupe des Sept ont apporté un précieux appui aux initiatives de paix en Amérique centrale. Je vous demande aujourd'hui de consacrer votre attention à une autre série de problèmes urgents qui, cette fois, concernent tous les pays en développement, à savoir la menace de destruction de la forêt tropicale et la nécessité de réorienter les stratégies des pays en développement vers un développement durable. La destruction de la forêt tropicale, qui abrite près des deux tiers de toutes les espèces animales et végétales, progresse à un rythme sans précédent. Aujourd'hui, les espèces disparaissent à un rythme infiniment plus rapide qu'à aucune autre période de l'évolution. Mais nous bénéficions aujourd'hui d'une chance unique d'inverser cette tendance. Des avantages économiques appropriés offerts aux pays en développement tropicaux pourraient favoriser un accroissement massif de la biomasse à l'échelle mondiale. Cet accroissement de la biomasse est de plus en plus reconnu comme étant le moyen le plus efficace de limiter les conséquences éventuelles de la modification du climat du globe.

Comme la grande majorité des pays en développement, le Costa Rica verra disparaître ce qui reste de ses forêts avant la fin du siècle si des mesures efficaces ne sont pas prises pour protéger ces ressources. Les pressions économiques obligent nos populations rurales à adopter un comportement destructeur en exploitant à court terme les ressources de la biomasse, notamment les forêts, les marécages et les herbages. Cette exploitation aggrave la détérioration de l'environnement, accentue les risques de changement climatique et limite les options de développement qui s'offriront aux générations futures. Dans la plupart des cas, cependant, tout espoir n'est pas perdu. Il est possible d'inverser cette tendance et d'empêcher les destructions en favorisant activement un accroissement de la biomasse qui créera de nouvelles possibilités de développement.

Cultiver des espèces végétales dans le monde entier à une échelle sans précédent est le moyen le plus efficace de réduire les incidences de la dégradation de l'environnement sur l'évolution climatique mondiale et de préserver la diversité biologique. De nombreux pays en développement ont un rôle crucial à jouer dans cette stratégie, en raison de la diversité des espèces biologiques qu'ils abritent. Cette stratégie servirait à promouvoir l'exploitation rationnelle des sols et les ressources en eau et le reverdissement de la planète.

Pendant mon mandat, plusieurs initiatives importantes ont été entreprises en vue de protéger l'environnement naturel unique du Costa Rica, au prix de sacrifices économiques et sociaux considérables. On a encouragé le reboisement au moyen de mécanismes novateurs, comme par exemple des formules de conversion de la dette en projets relatifs à la protection de la nature et favorisé l'aménagement intégré des régions protégées en tenant particulièrement compte des besoins de leurs habitants.

/...

Avec l'aide de dons des Gouvernements néerlandais et suédois et la coopération de nombreuses organisations privées, le Costa Rica a racheté près de 5 % de sa dette commerciale et l'a convertie en monnaie locale. Les sommes ainsi obtenues servent à alimenter des fonds et à renforcer nos ressources en biomasse, grâce à l'aménagement intégré des zones protégées et à des projets de reboisement menés conjointement avec les organisations paysannes. Ce système d'incitation s'est révélé un moyen efficace et novateur de résoudre le problème de la destruction des forêts.

Ces expériences nous ont enseigné que le cycle destructeur dans lequel se trouvent la plupart des pays en développement peut être rompu. L'atténuation des pressions économiques et la mise en place d'incitations appropriées permettent aux pays en développement d'entreprendre un développement durable, sans pour autant aggraver la situation déjà précaire des secteurs les plus défavorisés de la population. Toutefois, aussi longtemps que les termes de l'échange des pays en développement continueront à se détériorer et que les pays en développement demeureront exportateurs nets de capitaux, la misère et la pauvreté de la majorité des habitants du monde en développement ne feront qu'empirer. Les termes de l'échange sont faussés par les subventions agricoles qu'accordent les pays industrialisés, mesure inéquitable et improductive parmi tant d'autres. Ces subventions, qui se montent au total à plus de 100 milliards de dollars par an, réduisent les possibilités offertes aux exploitants des pays en développement et découragent ceux-là mêmes dont le concours est nécessaire si l'on veut mener des politiques agricoles écologiquement rationnelles à l'échelon de la collectivité.

On ne saurait attendre l'instauration d'un nouvel ordre économique international pour remédier aux problèmes mondiaux en matière d'environnement. Les efforts que déploient les pays en développement seraient plus efficaces si l'on réduisait l'inéquité des termes de l'échange, si l'on atténuait le protectionnisme et si l'on renégociait la dette. En fait, il faut disposer de nouvelles ressources pour mettre en oeuvre les stratégies mondiales praticables que l'on a décrites plus haut. Plus concrètement, il conviendrait d'instaurer à court terme plusieurs mécanismes pour entreprendre ce processus.

a) Les pays développés et les banques multilatérales de développement devraient promouvoir l'utilisation de formules de conversion de la dette en projets relatifs à la protection de la nature. Ces formules devraient être étendues aux obligations bilatérales, de sorte à pouvoir convertir en monnaie locale les anciennes créances en devises étrangères et à affecter les sommes ainsi libérées à des projets de développement écologiquement rationnels;

b) Les pays industrialisés devraient créer un fonds pour la régénération et la promotion de l'environnement. Directement et indirectement responsables de dommages écologiques considérables, ils disposent des ressources nécessaires pour aider le monde en développement à mettre en oeuvre des stratégies de développement durable. Un tel fonds permettrait aux pays en développement et aux pays développés d'aborder les problèmes d'environnement dans le respect mutuel et dans un esprit constructif;

c) Les politiques de subventionnement de l'agriculture devraient être réexaminées, eu égard à leurs incidences négatives sur les exploitants des pays en développement et, par voie de conséquence, sur l'environnement mondial;

d) Il conviendrait d'encourager les efforts visant à négocier d'urgence des traités mondiaux reconnaissant que les éléments communs à tous les pays du monde - tels que l'atmosphère, les océans et le patrimoine biologique - constituent des ressources communes et il faudrait hâter la conclusion de tels traités.

Je vous remercie à nouveau de l'appui que vous avez accordé à nos efforts de paix et du courage avec lequel vous relevez ces nouveaux défis. Oeuvrons ensemble pour instaurer une nouvelle ère de coopération internationale responsable et créatrice et promouvoir la paix entre les hommes et l'harmonie avec le milieu.

-----